

Francine Trudeau:

Je m'appelle Francine Trudeau et je suis la présidente sortante de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) et je suis membre de la profession dans la province de Québec. Je suis accompagnée de Ondina Love, directrice générale de l'ACHD.

L'ACHD est la voix collective nationale de près de 34 000 hygiénistes dentaires travaillant au Canada dans divers milieux de pratique, notamment les pratiques d'hygiène dentaire autonomes telles les cliniques ayant pignon sur rue ou les cliniques mobiles, les cabinets de dentistes, la santé publique, les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée, les établissements d'enseignement, l'industrie dentaire et plus encore.

Les hygiénistes dentaires jouent un rôle essentiel dans le système de santé canadien, en fournissant des soins de santé buccodentaire personnalisés qui contribuent directement à l'amélioration de l'état de santé général et du bien-être. En mettant l'accent sur la prévention et l'éducation, les hygiénistes dentaires contribuent à un système de santé plus durable, équitable et résilient. C'est pourquoi il est essentiel que les gouvernements, les décideurs et les dirigeants du système de santé

reconnaissent la santé buccodentaire comme un élément fondamental de la santé globale.

Nous voyons cette reconnaissance en action.

Les hygiénistes dentaires jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de l'un des plus importants programmes sociaux du Canada, le Régime canadien de soins dentaires (RCSD). L'ACHD se réjouit de l'expansion du Régime, qui améliore l'accès aux soins buccodentaires pour des millions de Canadiens.

Depuis les premières demandes en décembre 2023, le programme a déjà fourni des soins à plus de deux millions de Canadiens, ce qui démontre à la fois le besoin urgent et l'élan croissant de cet investissement fédéral. Plus de 25 000 professionnels de la santé buccodentaire participent actuellement au Régime, dont plus de 1 200 hygiénistes dentaires en pratique autonome.

Et bien qu'ils ne soient pas comptabilisés séparément par le programme, de nombreux hygiénistes dentaires travaillant dans des cliniques dentaires traditionnelles contribuent également à la mise en œuvre de cet important programme.

Alors que le RCSD entre dans sa deuxième année de service, nos membres affirment que le régime a aidé de nombreux patients qui, autrement, n'auraient pas eu recours à des soins préventifs donnés par un hygiéniste dentaire.

Alors que le nouveau gouvernement fédéral se concentre sur la croissance économique et l'abordabilité, l'ACHD insiste pour que les soins buccodentaires demeurent un élément central du programme économique plus large. L'accès à des soins de santé buccodentaire abordables n'est pas seulement une question de bien-être, mais aussi un investissement judicieux dans la santé économique et sociale à long terme du Canada.

L'analyse de l'ACHD indique que la perspective globale de la profession d'hygiène dentaire est stable. Bien que l'on puisse s'attendre à de l'attrition dans tous les domaines, le nombre de nouveaux diplômés entrant dans la profession continue à compenser et à dépasser les départs, ce qui contribue à maintenir une main-d'œuvre équilibrée et durable.

Parallèlement, lorsqu'il y a des pénuries ou des instabilités en matière de personnel, les résultats du sondage 2023 de l'ACHD sur le milieu de travail sain et respectueux suggèrent qu'elles sont le plus souvent liées à des défis dans l'environnement de travail, comme de mauvaises conditions de travail, une rémunération non concurrentielle ou des niveaux d'épuisement professionnel, plutôt qu'à une pénurie réelle d'hygiénistes dentaires. Ce sondage a indiqué que six répondants sur dix ont été personnellement victimes ou témoins d'une forme ou l'autre de harcèlement, d'intimidation, d'abus ou de violence sur leur lieu de travail.

Nous devons également nous pencher sur les récentes propositions qui émergent en Ontario et en Alberta, suggérant d'autoriser les dentistes formés à l'étranger qui ne disposent pas encore d'un permis d'exercice au Canada à pratiquer l'hygiène dentaire sans satisfaire aux normes éducatives et réglementaires établies. L'ACHD s'oppose fermement à de telles propositions. Elles compromettent les soins préventifs fournis par les hygiénistes dentaires, mais pourrait également mettre la santé du public à risques.

Nous demandons aux gouvernements fédéral et provinciaux de respecter les normes professionnelles en vigueur et de veiller à ce que tout changement apporté au système de santé buccodentaire soit guidé par des données probantes, l'équité et la sécurité des patients.

Cela dit, nous reconnaissons les disparités régionales en matière d'accès aux soins buccodentaires. Tant que nous ne disposerons pas de données solides sur la main-d'œuvre pour tous les niveaux de professionnels de la santé buccodentaire, nous ne pourrons pas tirer de conclusions générales en toute confiance.

Nous exhortons les gouvernements à s'engager de manière significative auprès des organisations d'hygiénistes dentaires sur les questions de politiques clés, notamment :

- la politique d'éducation et de préparation pour l'entrée à la pratique;
- les différents parcours pour étudiants étrangers et l'émission de permis d'études post-diplôme;
- et les tendances du marché du travail, les conditions de travail et les disparités régionales en matière d'accès aux soins.

Les changements de politique fédérale annoncés récemment concernant les permis d'études des étudiants étrangers suscitent des inquiétudes au sein des programmes de formation en hygiène dentaire de tout le pays. Ces changements peuvent avoir des retombées potentielles sur les budgets, le personnel, et la viabilité des programmes.

Enfin, nous devons corriger la mésinformation.

Les affirmations relatives à une pénurie généralisée d'hygiénistes dentaires sont souvent exagérées et sans fondement.

Soyons clairs : ces affirmations sont invérifiables et fausses.

Mes remarques d'aujourd'hui ont porté sur une série de questions importantes - de l'évolution du rôle des hygiénistes dentaires dans les programmes nationaux comme le RCSD, à la viabilité de la main-d'œuvre, en passant par le respect des normes de sécurité de la pratique et l'importance d'une politique fondée sur des données probantes. Avant toute chose, l'ACHD reste déterminée à faire progresser la santé buccodentaire des Canadiens. Aux côtés de nos associations provinciales d'hygiénistes dentaires et d'autres partenaires nationaux de la santé buccodentaire, nous nous réjouissons de travailler en collaboration avec les parlementaires et le nouveau gouvernement fédéral pour renforcer les systèmes de santé, appuyer la profession d'hygiéniste dentaire et assurer un accès équitable aux soins de santé buccodentaire préventifs pour tous.

Je vous remercie de votre attention.